

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne, Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des capitaux et annexe) de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) à Sion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts, incombe au bureau de la fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles auprès de la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sion, le 26 mai 2023 / cro-m

INSPECTION CANTONALE DES FINANCES

Le chef de service :



Peter Schnyder
Expert-réviseur agréé

La réviseuse responsable :



Christine Roux
Experte-réviseuse agréée

Annexe

Comptes annuels 2022
(bilan – compte de résultat – tableau de variation des capitaux – annexe aux comptes annuels)